

# La Wallonie va investir 1,1 milliard dans 438 projets

■ Les fonds Feder européens : une manne financière très disputée au sud du pays.

**D**errière l'acronyme rébarbatif Feder se cache une manne financière importante qui, durant les cinq prochaines années, permettra à la Wallonie de développer des projets créateurs d'emplois pour un montant total de 1,7 milliard d'euros. Si 40% de ce montant est pris en charge par l'Europe, la Wallonie prend en charge 50%. Les dix derniers pour cent étant assumés par les opérateurs dont les projets ont été choisis.

Bénéficiant du statut de "région en transition", la Wallonie a donc à nouveau pu solliciter les aides Feder (pour Fonds européen de développement régional). Une partie du gouvernement wallon, accompagnée du ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Rudy Demotte (PS), présentait, jeudi matin, l'ensemble des projets sélectionnés dans le cadre de cette programmation 2014-2020. "Le précédent programme a permis de soutenir un millier de projets et 2700 entreprises, de créer 10000 emplois et de soutenir 23 pôles urbains", a expliqué Rudy Demotte.

Pour cette nouvelle programmation, 438 projets ont été retenus par le gouvernement, aidé dans cette tâche par un

jury indépendant (plus indépendant du gouvernement que des projets, puisque certains membres du jury, mais pas tous, sont également impliqués au sein d'un certain nombre d'opérateurs).

## Un jury indépendant

Pour arbitrer entre les 1258 projets reçus, le gouvernement s'est peu écarté des recommandations du jury (4,2%). "Ce système de task force indépendante est reconnu au niveau européen comme un système à suivre", précise le ministre-Président wallon, Paul Magnette (PS). Le Brabant wallon, seule province de Wallonie considérée par l'Europe comme faisant partie des régions d'Europe "les plus développées", est moins servi que les quatre autres provinces considérées par l'Europe comme "régions en transition". Le Brabant wallon bénéficiera d'une enveloppe de plus de 60 millions d'euros alors que le 1,6 milliard restant sera réparti pour des projets provenant des autres provinces (voir infographie ci-dessus).

Le gouvernement s'est, sur le montant initial de 1,7 milliard, autorisé un

premier tri pour un montant avoisinant le 1,1 milliard. Les 500 millions restants seront dirigés vers le monde de l'entreprise. Le ministre Jean-Claude Marcourt (PS) en charge de l'Economie reviendra dans quelques temps présenter la manière dont ce montant sera réparti. Précisons encore qu'une somme de 85 millions d'euros (conformément aux règles Feder) sera octroyé à un certain nombre d'opérateurs économiques des quatre provinces qui seront chargés de sélectionner les projets à soutenir.

Dans ce cadre, il avait été décidé, sous la précédente législature, que les 23 pôles soutenus prioritairement se réduiraient à 12, qui soit sont touchés par le déclin post-industriel, soit sont des pôles transfrontaliers. Il s'agit de Charleroi, Liège, Mons, Herstal, Seraing, Sambreville, La Louvière, Verviers, Arlon, Tournai, Mouscron et enfin Namur, au titre de capitale régionale.

Et parce que quelques exemples sont plus parlants et plus compréhensibles, voici un certain nombre de projets très concrets qui seront financés dans les cinq années à venir.

**Les 500 millions restants seront dirigés vers le monde de l'entreprise. Le ministre de l'Economie, Jean-Claude Marcourt (PS), est chargé de la répartition.**

**1 Charleroi.** Sont prévus, dans la région de Charleroi, la rénovation du Palais des expositions, la création d'un centre de congrès, le développement d'un pôle d'excellence Zénobe Gramme qui rentrent dans la redynamisation des quartiers de la Ville-Haute.

**2 Mons.** On citera, par exemple, les travaux énergétiques à l'hôtel de ville de Mons ou encore le projet de ma-

ternité commerciale (qui vise à redynamiser le commerce en centre-ville).

**3 Bastogne.** On peut retenir le lien urbain et touristique à Bastogne entre la place McAuliffe et le Mardasson.

**4 Namur.** L'aménagement de la place du Grognon est un des projets phares de la capitale wallonne.

**5 Thuin.** Un projet concerne les remparts de la Ville.

**6 Arlon.** Le plan stratégique local Dynamano d'Arlon (centre d'entreprise et scientifique) est une première dans cette région.

**7 Liège.** Citons la rénovation du centre administratif pour en faire le premier centre zéro carbone de Wallonie ou encore un certain nombre d'aménagements à l'aéroport de Liège.

**Stéphane Tassin**

**Répartition des fonds européens de développement régional**